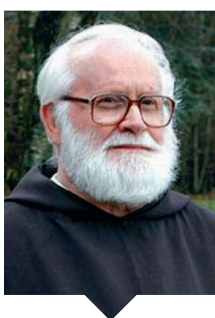


Des témoins de l'amour universel

DIMENSION POLITIQUE D'UN MARTYRE

Armand VEILLEUX

Moine de l'abbaye de Scourmont (Chimay)



Les résultats d'une analyse scientifique des restes des moines de Tibhirine mettent à mal la thèse officielle concernant leur mort.

A l'époque du Christ, le peuple juif vivait sous la domination romaine. Les autorités religieuses juives qui voulaient mettre Jésus à mort ne pouvaient le faire elles-mêmes. Elles ont donc dû faire appel aux autorités romaines, donnant de faux motifs et utilisant le chantage à l'égard de Pilate : « *Si tu le relâches, tu n'es pas un ami de l'empereur.* » Tout au long des siècles, et jusqu'à nos jours, la mort des martyrs chrétiens a souvent revêtu une dimension politique. Ceux qui, au nom de l'Évangile, prennent le parti des pauvres et des opprimés sont souvent perçus comme dangereux par les oppresseurs. Il en va de même avec ceux qui, dans des situations de conflit, refusent de choisir un clan. Les moines de Tibhirine n'ont pas voulu trancher entre les « frères de la plaine » et les « frères de la montagne ». Ils ont donc été éliminés.

LE DROIT À LA VÉRITÉ

Le Vatican a annoncé, il y a quelques mois, leur prochaine béatification, avec douze autres martyrs de la même époque en Algérie. Ce qui est présenté au peuple chrétien comme exemple, par cette béatification, c'est le témoignage de leur vie – une vie de communion universelle. Même si l'essentiel est bien là, ces moines ont tellement vécu dans la vérité, qu'ils ont le droit à ce que la vérité soit faite aussi sur les circonstances de leur mort, il y a plus de vingt ans. C'est à cela que s'attache l'enquête judiciaire en cours depuis quinze ans.

Il n'est pas sans intérêt de constater que c'est précisément à ce moment-ci que cette enquête a franchi une nouvelle étape. Il y a sept ans, le juge d'instruction

français Marc Trévidic, qui a mené ses investigations de main de maître durant une décennie, expliquait aux familles des disparus que la prochaine étape serait de procéder à l'autopsie de leurs restes à Tibhirine même. Toutes ces familles ont accepté de fournir des échantillons de salive permettant de faire les contrôles ADN. Après de nombreuses tracasseries administratives, l'autopsie a été réalisée à l'automne 2014 par une équipe algérienne, en présence de Marc Trévidic et d'experts français choisis par lui-même. Les prélèvements effectués ont cependant été retenus en Algérie et n'ont été remis que dix-huit mois plus tard aux autorités françaises. Heureusement, ils étaient encore utilisables et ont été confiés à deux équipes de spécialistes. Les résultats de leurs analyses viennent d'être transmis au juge d'instruction actuel, Nathalie Poux.

EXÉCUTION ANTÉRIEURE

L'analyse génétique révèle que les sept têtes retrouvées en mai 1996 sont bien celles des frères de Tibhirine, même si les étiquettes posées sur les scellés avaient toutes été interverties, sauf une. L'analyse entomologique, confirmant l'examen direct, prouve que leur exécution a eu lieu à une date antérieure, très probablement d'un mois, à l'officielle. Ce qui démontre que le deuxième message du Groupe islamique armé (GIA) annonçant leur mort était un faux, comme l'était probablement le premier. L'analyse anatomique démontre que les moines n'ont pas eu la gorge tranchée, selon la méthode des islamistes, mais que la décapitation a eu lieu après leur mort. L'absence de toute trace de débris métalliques sur les têtes contredit l'hypothèse d'une bavure de l'armée ayant arrosé de balles ce qui aurait été pris pour un camp d'islamistes. Toutes ces données, et beaucoup d'autres contenues dans ce rapport de cent quatre-vingt-cinq pages, contredisent la thèse officielle d'un assassinat par le GIA.

Il n'y a donc pas lieu de croire que la béatification des moines de Tibhirine nuise au dialogue interreligieux. On ne béatifiera pas de bons moines chrétiens massacrés par de méchants musulmans. Cette thèse ne tient pas. Elle n'a jamais tenu. On béatifiera des témoins de l'amour universel. ■